



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 10

Le 12 Juin 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Au terme de 2 mois de confinement difficile, nous sommes depuis près de 2 semaines dans la perspective de retrouver la vie animée de notre village. J'ai tenu pendant toute cette période à rester en contact permanent avec vous sur le marché du samedi, par la mobilisation des services à votre écoute, par les échanges avec nos commerçants, par l'équipement de stocks de masques et par ces points hebdomadaires de situation. En espérant que cette période perturbante prenne définitivement fin, je souhaite maintenir ce contact notamment sous forme d'un bulletin régulier que je rédigerai à votre attention et qui sera mis à disposition selon les mêmes modes.

Bars et restaurants : des espaces de convivialité de nouveau accessibles mais avec des adaptations.

Nous sommes tous très heureux de voir nos terrasses de restaurants et bars s'animer de nouveau et je tiens à saluer l'attention que portent les professionnels à ce que la disposition des tables soit adaptée aux exigences sanitaires qui s'imposent encore à nous. Adaptations que nous avons élaborées ensemble. J'attire à nouveau votre attention sur l'importance de faciliter leur travail et leurs efforts en respectant les gestes qui protègent. La surface des espaces publics mis à disposition est augmentée en proportion des tables habituellement placées en extérieur mais aussi à l'intérieur des établissements de telle sorte que l'équilibre économique puisse se rétablir au mieux dans les mois à venir. Ce dispositif précisé dans des conventions établies avec la municipalité et adaptées à chaque établissement, sera maintenu pendant la période estivale et entraînera quelques modifications mineures de circulation et stationnements qui seront précisés dans les prochains jours.

Des rassemblements sur la voie publique toujours très limités

Le décret du 31 mai 2020 qui stipule que les mesures de distanciation physique et les gestes barrière doivent être observés en tout lieu et en toutes circonstances, et que tout rassemblement sur la voie publique ne doit pas dépasser 10 personnes, est toujours d'actualité.

Dans ce contexte le podium des spectacles ne sera pas monté cette année et les concerts prévus ne seront pas organisés sous leur format habituel. La Commission Animation qui s'est réunie dès mardi 9 juin a proposé des événements adaptés à ces exigences. Le principe de musiciens se déplaçant devant les terrasses a par exemple été acté et viendra compléter, en accord avec les commerçants, ce qu'ils auront eux-mêmes prévu.

Les Associations concernées ont d'ores et déjà prévu des protocoles et adaptent l'organisation de leurs événements ce qui permettra une saison tout à la fois animée et aussi sécurisée que possible sur le plan sanitaire. Les prochaines Promenades historiques vont ainsi se dérouler les 13 et 14 juin comme indiqué ci-dessous.

Marchés : reprise des marchés du jeudi

Comme annoncé, les marchés du jeudi reprendront comme chaque année. Nous conserverons l'organisation générale actuelle avec simplement un rapprochement raisonnable des étals au fil des semaines en restant attentifs à ce que le flux des clients demeure compatible avec les règles de distanciation physique.

Maintien des activités sportives associatives en extérieur mais réouverture partielle de la salle Jean Varnier pour des activités sportives communales destinées aux enfants âgés de plus de 6 ans selon les horaires indiqués ci-dessous. Cette reprise permettra de compléter l'accompagnement des enfants jusqu'à l'été.

Conseil Municipal du 8 Juin : les commissions municipales sont créées

Le Conseil Municipal du 8 Juin a délibéré sur les commissions et voté leur composition. Présidées par le Maire, elles seront toutes mises en place rapidement et chacune procèdera à l'élection de son vice-président. C'est chose faite pour la Commission Animation avec Annick Dérobert et pour la Commission Voirie avec Christian Ferré.

La propreté urbaine : l'affaire de tous

Comme chaque année à cette période où les températures s'élèvent et la saison estivale approche, il convient d'être particulièrement attentif à ne pas laisser les poubelles sur la voie publique au-delà des horaires de passage des éboueurs afin d'éviter les pollutions olfactives et visuelles.

Les fouilles archéologiques en cours de réalisation sur la ZAC

Très attendues, car étape préalable à toute possibilité d'avancer sur le programme de constructions à prix accessibles prévu sur le terrain localisé route du Bois des Tréans, les diagnostics archéologiques sont engagés.

Implantation illicite des gens du Voyage

Une quinzaine de caravanes des gens du voyage s'est installée sur les terrains surplombant la salle Jean Varnier et le lotissement adjacent. Après premier constat de la gendarmerie le protocole mis en place au niveau de notre communauté d'agglomération, Pornic agglo Pays de Retz, a été immédiatement mis en œuvre. Je tiens à vous assurer et tout particulièrement les riverains que la plus grande attention est portée à cet évènement inhabituel sur notre commune pour qu'il n'en résulte pas de perturbation. Jacky Deroit, Conseiller municipal Délégué à la « Tranquillité Urbaine » suit attentivement cette situation.

Je vous souhaite une très belle semaine.

Le 12 Juin 2020
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

ASSOCIATION P.2M.B.

Promenades historiques des moines et du sel Samedi 13 Juin RDV devant la mairie des Moutiers à 10h

Promenades historiques du Port du Collet Dimanche 14 Juin RDV passerelle du Collet à 14h30

ANIMATIONS SPORTIVES

Le Mercredi :

- Groupe (6 – 8 ans) : 10h30 à 12h00
- Groupe (9 – 11 ans) : 13h30 à 15h00



Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
 - Poissonnerie : 02 40 64 69 46
 - Boucherie : 02 40 82 72 31
 - Boulangerie : 02 40 82 75 47
 - Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
 - La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
 - Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
 - La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
 - La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
-
- Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.
Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03
 - Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
-
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>